

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

BORDEREAU DE PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE (BPGF)

Acheteur

ÉTAT - Ministère des transports
Direction Interdépartementale des Routes Nord

Représentant de l'acheteur (RA)

Madame la Directrice Interdépartementale des Routes Nord par arrêté de délégation du 28 mars 2024 du Préfet coordonnateur des itinéraires routiers, Préfet de la région Hauts-de-France, Préfet du Nord

Objet du marché

Confortement du mur de soutènement en aval de la RN25 à Beauval (80).

Réf. prix	Désignation des prix et prix hors taxes en Euros exprimés en toutes lettres	Prix HT en chiffres
1	Préparation du chantier Ce forfait rémunère l'ensemble des prestations nécessaires à la préparation et au lancement des travaux. Il comprend notamment, sans que cette liste soit limitative : • les études et plans d'exécution ; • la note méthodologique et le planning d'exécution ; • l'élaboration du Plan d'Assurance Qualité (PAQ) ; • l'élaboration du Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS) ; • la réalisation des constats d'état des lieux avant et après travaux ; • les moyens d'accès et d'intervention, y compris la réalisation de plateforme de travail si nécessaire ; • la transmission, l'analyse et le suivi des fiches techniques et documents de conformité des produits ; • la participation aux réunions préparatoires ; • les installations de chantier ; • la mise en place, l'exploitation, l'entretien et la dépose de la signalisation temporaire et du balisage de la RN, nécessaires à la sécurité des agents, des usagers et des tiers, conformément à la réglementation en vigueur et aux prescriptions du gestionnaire de la voie ; • la participation aux opérations préalables à la réception ; • la constitution et la remise du Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE). Le forfait n°1 est réputé couvrir l'ensemble des sujétions liées à ces prestations, y compris celles résultant des contraintes d'accès, d'organisation du chantier et d'exploitation sous circulation. Le forfait n°1 est réglé à l'avancement, selon les modalités prévues au marché. LE FORFAIT : 	

Réf. prix	Désignation des prix et prix hors taxes en Euros exprimés en toutes lettres	Prix HT en chiffres
2	Travaux de confortement Ce forfait rémunère l'ensemble des travaux de confortement du mur de soutènement, tels que décrits au CCTP, et comprend notamment, sans que cette liste soit limitative : • les travaux préparatoires ; • les forages, la fourniture et la mise en place des clous, l'injection des coulis et les essais associés ; • la mise en place des armatures et la réalisation du parement en béton projeté ; • la mise en œuvre des dispositifs de drainage (barbacanes) ; • la mise en œuvre de la longrine ; • la mise en œuvre du garde-corps ; • les reprises d'accotement et de trottoir ; • l'ensemble des contrôles, essais et sujétions nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages ; • le repliement du chantier et la remise en état des lieux. Le forfait n°2 est réglé à l'avancement, selon les modalités prévues au marché. LE FORFAIT : 	